

# MAIRIE D'AMILLY

REÇU 03 JUIN 2021

AMILLY, le 27 mai 2021

Monsieur le Maire de la Commune d'AMILLY

A

**SARL POUILLARD**  
**M POUILLARD Stéphane**  
**Chemin des Luets**

**28300 LEVES**

DÉPARTEMENT  
D'EURE-ET-LOIR

ARRONDISSEMENT  
DE CHARTRES

CANTON DE LUCÉ

Ref. DMSF/SB

Monsieur,

Par courrier reçu le 21 avril dernier, vous m'avez saisi pour avis à formuler sur les conditions de remise en état du site pour votre projet d'installation au sein de la future ZAC des Pôles Ouest afin d'exploiter un site de broyage, concassage et criblage de bétons issus de la démolition et centrale à béton.

Après étude des conditions de remise en état envisagée au cas de cessation future d'activité annexées à votre demande d'avis,

J'apporte un **AVIS FAVORABLE** aux conditions de remise en état envisagée par le futur exploitant conformément au livre V de la partie réglementaire du Code de l'Environnement (Titre I – chapitre II – article R. 512-8).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Maire,

Denis-Marc SIROT-FOREAU

